

2008/176 - RENOVATION DES SANITAIRES DU PARC DE LA TETE D'OR A LYON 6E – OPERATION 06016083 DU PLAN D'EQUIPEMENT PLURIANNUEL – MONTANT DE L'OPERATION 1 800 000 € TTC - AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES DE FOURNITURE ET POSE DE SANITAIRES PUBLICS. (DIRECTION DES ETUDES ET TECHNIQUES URBAINES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 6 mai 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Par délibération n° 2007/8142 du 17 septembre 2007, vous avez approuvé le projet cité en objet et fixé le montant de l'autorisation de programme à 1 800 000 euros TTC.

Ce projet doit permettre le renouvellement ou la création de 8 blocs sanitaires comprenant chacun entre 2 et 4 cabines ainsi que des urinoirs (cabines autonettoyantes et toilettes sèches sur le site de la Roseraie).

Le programme de travaux comprend :

- la démolition des édicules actuels ;
- les travaux de création de réseaux et les raccordements aux réseaux existants ;
- la fourniture, pose et maintenance pendant un an des cabines autonettoyantes et des toilettes sèches ;
  - l'habillage en bois des nouveaux édicules, parti architectural demandé par le Service Départemental d'Architecture et du Patrimoine pour assurer une certaine cohérence avec les bâtiments de la plaine africaine ;
  - la réalisation de sanitaires à l'intérieur des bâtiments de la ferme Lambert et de la Vacherie ;
  - les aménagements extérieurs tels que création ou réhabilitation d'allées secondaires permettant l'accessibilité aux PMR, pose de mobilier d'assise, bornes fontaines, signalétique.

Les cabines sanitaires automatiques autonettoyantes seront intégrées dans le parc des toilettes publiques entretenu par la Gestion Urbaine de Proximité. Les toilettes sèches et les sanitaires des sites intérieurs seront gérés et contrôlés par la Direction des Espaces Verts.

Par la délibération n° 2007/8142 du 17 septembre 2007, le montant de l'opération (1<sup>ère</sup> tranche) a été fixé à 180 000 € TTC. Cette première tranche de travaux intègre le coût de la maîtrise d'œuvre ainsi que la mise à disposition par le service Gestion de Proximité de 8 cabines PMR, cabines fournies à partir d'un marché à bons de commande existant et géré par la GUP. Cette mise à disposition doit être complétée par la fourniture d'autres sanitaires permettant

d'achever le programme, pour ce faire, le lancement d'un marché de fourniture et de pose de sanitaires est prévu.

Aujourd'hui l'équipe de maîtrise d'œuvre dont le mandataire est Jacky Suchail, Architecte, travaille sur les études de conception du projet.

La consultation des marchés de fourniture et pose de sanitaires publics a, par ailleurs, été réalisée.

En ce qui concerne la dévolution des marchés de fourniture et pose, la Commission d'Appel d'Offres en date du 5 février 2008 a statué ainsi :

Opération : Réhabilitation des sanitaires du Parc de la Tête d'Or à Lyon 6<sup>e</sup> – Fourniture et pose de sanitaires publics :

Lot n° 1 :	Cabines sanitaires automatiques autonettoyantes
A été attribué à :	Europe Aménagement
Pour un montant de :	299 280, 00 € HT.

Lot n° 2 :	Toilettes sèches
A été attribué à :	Ecosphère Technologies
Pour un montant de :	84 610, 00 € HT.

Dans la perspective de préparer la phase travaux et de permettre la consultation des marchés de travaux, il convient de porter le montant de l'opération à hauteur de l'autorisation de programme global à savoir 1 800 000 € TTC ».

Vu la délibération n° 2007/8142 du 17 septembre 2007 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 5 février 2008 ;

Oùï l'avis de sa Commission Urbanisme – Développement durable – Cadre de Vie et Environnement ;

### **DELIBERE**

1 - Le montant de l'opération est porté à 1 800 000 € TTC, soit à hauteur de l'autorisation de programme.

2- M. Le Maire est autorisé à :

- signer les marchés :

Lot n° 1 :	Cabines sanitaires automatiques autonettoyantes
A été attribué à :	Europe Aménagement
Pour un montant de :	299 280, 00 € HT.

Lot n° 2 :	Toilettes sèches
A été attribué à :	Ecosphère Technologies
Pour un montant de :	84 610, 00 € HT.

- les avenants et décisions de poursuivre éventuels et tous les actes contractuels s'y référant dans le cadre des crédits budgétaires inscrits pour cette opération.

3 - Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement, la dépense en résultant, soit 1 800 000 € TTC, sera financée à partir des crédits de paiement inscrits au budget de la Ville, programme 12, AP n° 2007/5, opération n° 06016083, natures comptables 2031, 2313, fonction 823, selon l'échéancier prévisionnel suivant susceptible de variation compte tenu des aléas de chantier ou autre pouvant survenir :

Année 2007 : mandaté : 4 928, 23 € TTC ;

Année 2008 : montant : 200 000, 00 € TTC ;

Année 2009 et suivantes : solde : 1 595 071, 77 € TTC.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. BUNA